

Secrétariat Général

**Direction générale des
ressources humaines**

Sous-direction du recrutement

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2012

**CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES
PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL (PLP)**

Concours interne et CAER

**SECTION SCIENCES ET
TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES**

**Rapport de jury présenté par
Madame Anne-Marie MESSE
Présidente de jury**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des
présidents de jury**

SOMMAIRE

Composition du jury	3
Renseignements statistiques :	
Concours interne public	4
Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel	7
Epreuve d'admissibilité : Epreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle	
Définition de l'épreuve	10
Remarques	11
Epreuve d'admission : Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel	
Définition de l'épreuve	12
Sujets proposés	12
Exemple de sujet	13
Remarques et observations du jury	14
Conseils aux candidats	16
Conclusion générale	17
Enseignements assurés par les professeurs STMS	18
Bibliographie	19
Programme du concours interne	21

COMPOSITION DU JURY

Présidente Anne-Marie MESSE	IEN SBSSA - Académie de NANCY-METZ
Vice- Présidente Annie BRUN	IEN SBSSA - Académie de GRENOBLE
Membres du jury	
BABOEUF Thierry	IEN SBSSA - Académie de ROUEN
BURG Marie-Françoise	IEN SBSSA - Académie de MONTPELLIER
Serge CAUD	PLP STMS - Académie de CRETEIL
CHARLES Nathalie	PLP STMS - Académie de VERSAILLES
CILPA Marie-José	IEN SBSSA - Académie de GUADELOUPE
CLAUDEL Anne-Laure	PLP STMS - Académie de STRASBOURG
CROSNIER Sylvie	IEN SBSSA - Académie de CAEN
DEFOND Catherine	IEN SBSSA - Académie de POITIERS
DELOMEL Michèle	IEN SBSSA - Académie de CRETEIL
FRANCOISE Pascale	PLP STMS - Académie de CAEN
GALLAND Laurence	IEN SBSSA - Académie d'AMIENS
LALLEMAND Paule-Jeanne	PLP STMS - Académie de NICE
LECOSTEY Anne	IEN SBSSA - Académie de BESANCON
LE GRUIEC Edith	PLP STMS - Académie de RENNES
LE LIEPAULT Odile	PLP STMS - Académie de AMIENS
LOUVION Martine	IEN SBSSA - Académie de LILLE
MAILLET Véronique	IEN SBSSA - Académie de REIMS
MARTY Véronique	PLP STMS - Académie de STRASBOURG
MEILLER Jacqueline	IEN SBSSA - Académie de LYON
MERY Valérie	PLP STMS - Académie de DIJON
PICARD Valérie	PLP STMS privé - Académie de NANCY-METZ
PORTES Pascale	PLP STMS - Académie de TOULOUSE
POUILLEY Sophie	IEN SBSSA - Académie de BESANCON
RAGAZZI Catherine	PLP STMS - Académie de NANCY-METZ
SENIA Véronique	Chef de travaux - Académie de NANCY-METZ
STEINMETZ Virginie	PLP STMS - Académie de NANCY-METZ

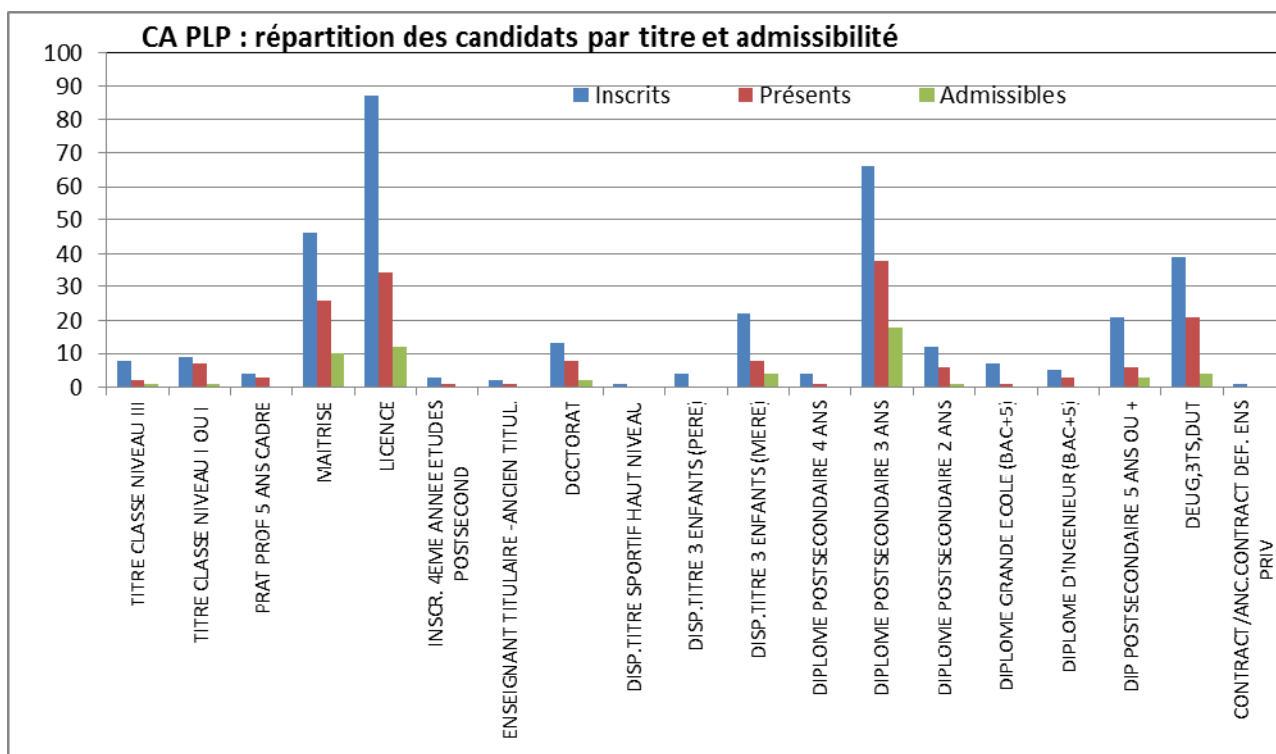
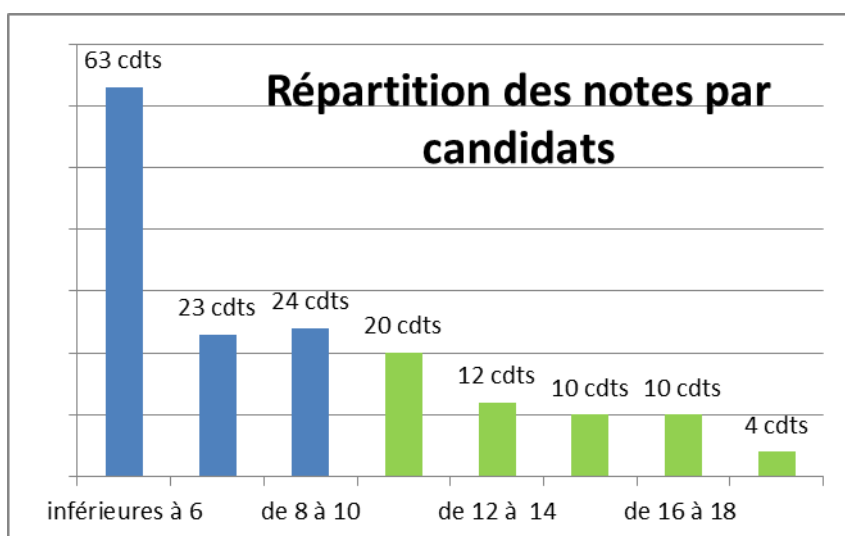
RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

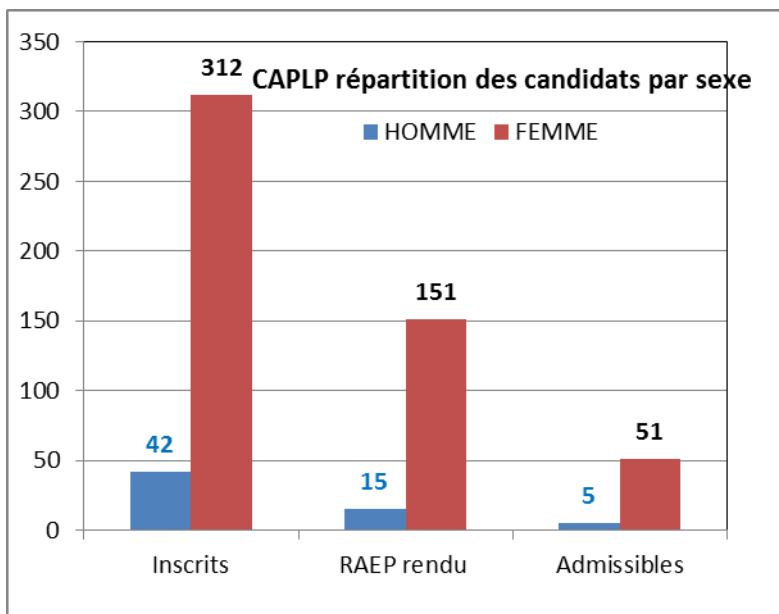
CONCOURS INTERNE

Nombre de candidats inscrits :	354
Nombre de candidats ayant déposé un dossier RAEP :	166
Nombre de candidats admissibles :	56
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	49
Nombre de candidats proposés pour l'admission :	25

Epreuve d'admissibilité

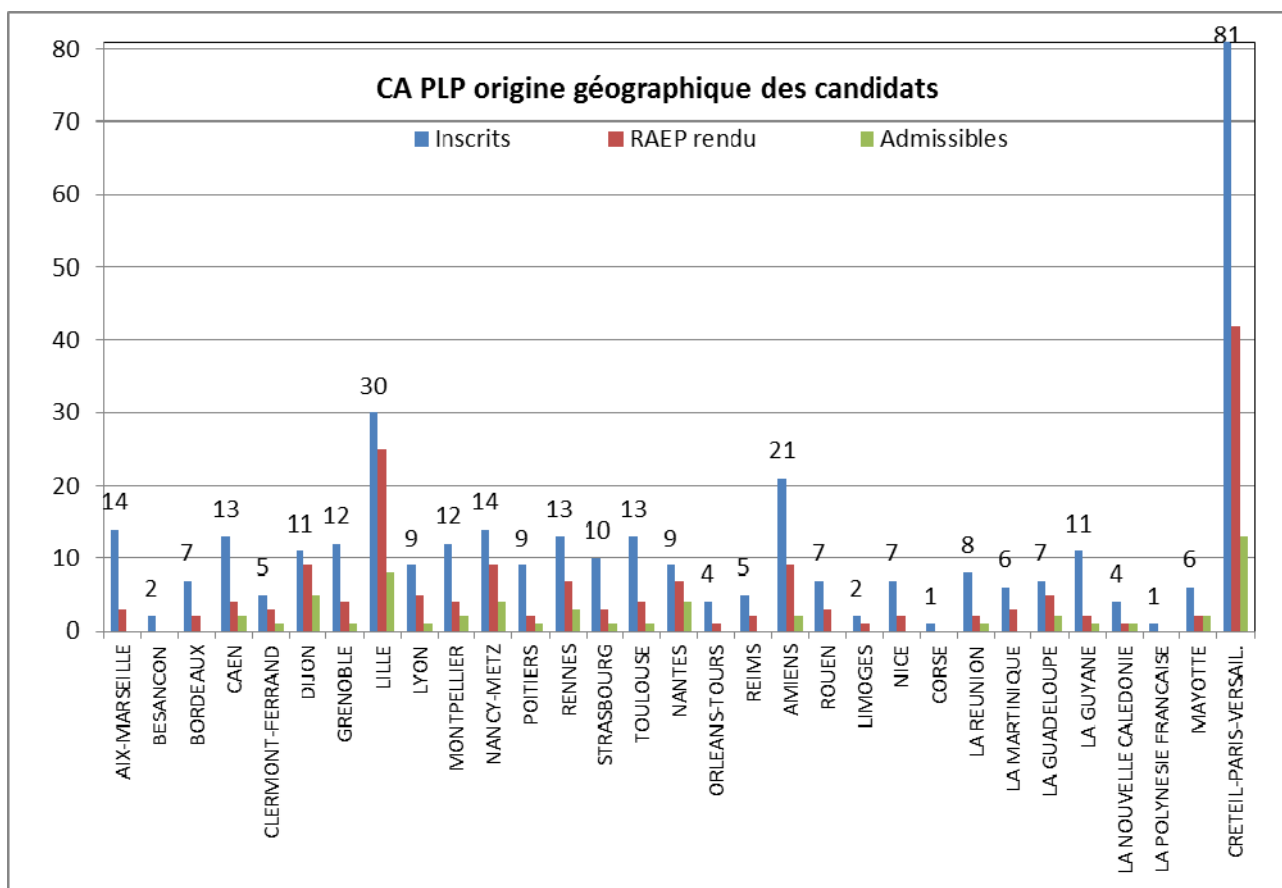
Note obtenue par le premier admissible	19,6 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	13,65 / 20





Année de naissance des admis

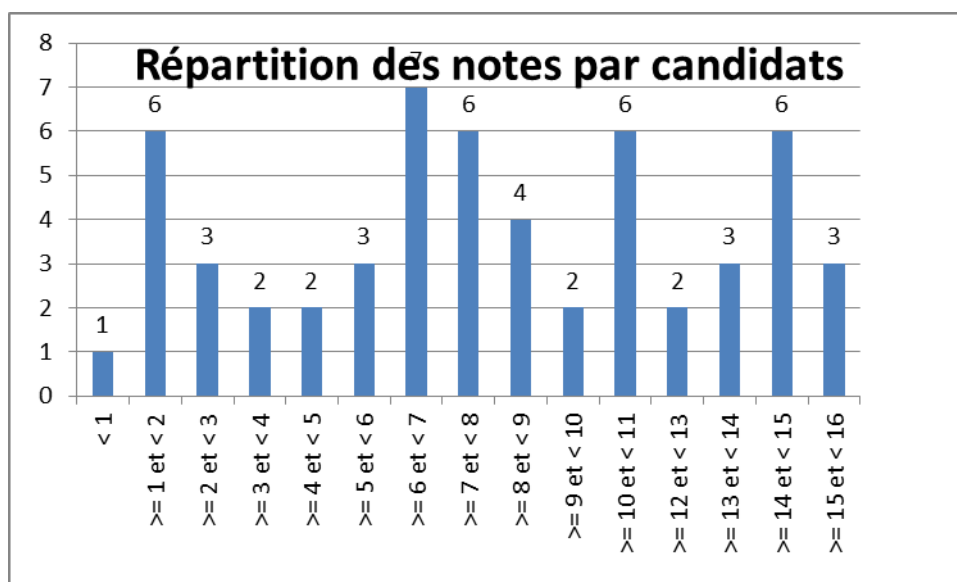
Année de naissance	1956	1966	1968	1969	1970	1972	1973	1974	1975	1977	1979	1981	1983	1986
Nombre d'admis	1	1	1	1	1	1	4	1	4	3	3	1	2	1



Epreuve d'admission**Meilleure note obtenue**

15,50 / 20

Moyenne générale des candidats admissibles08 / 20



Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)**Moyenne du premier admis**

15,87 / 20

Moyenne générale des admis

11,91 / 20

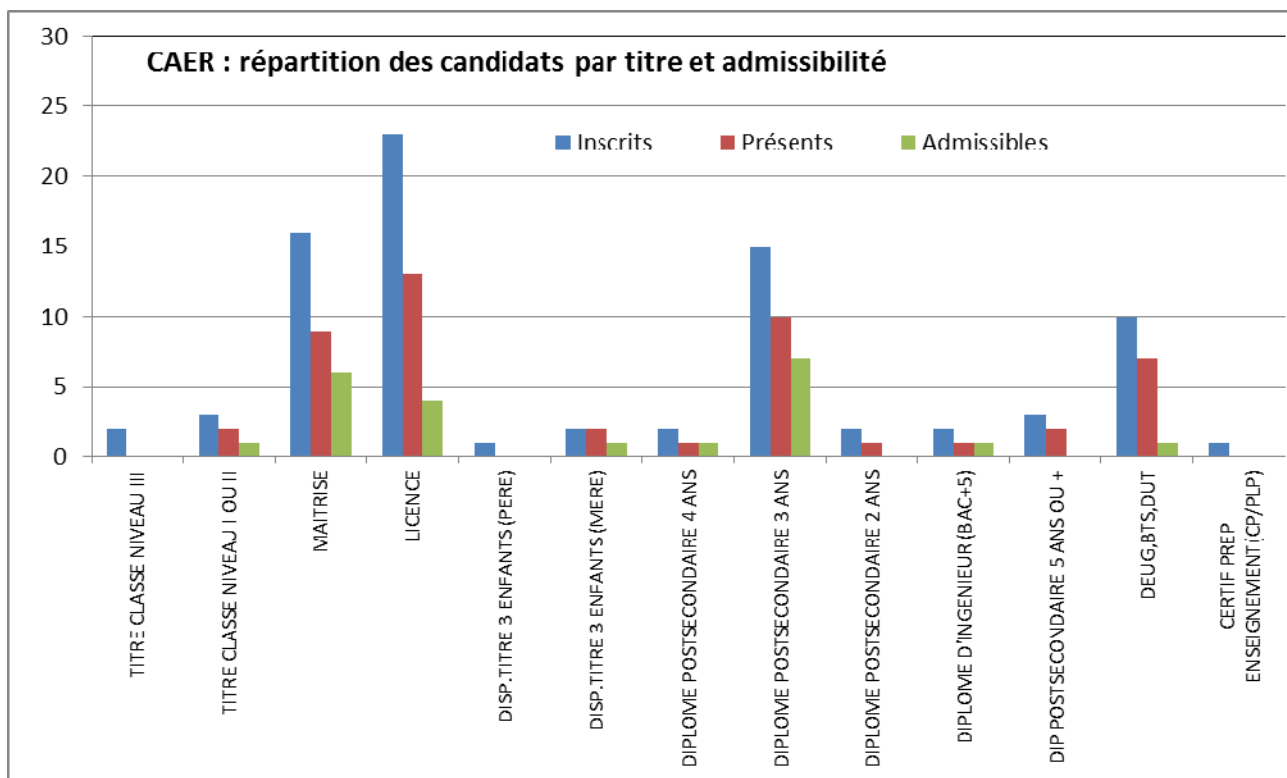
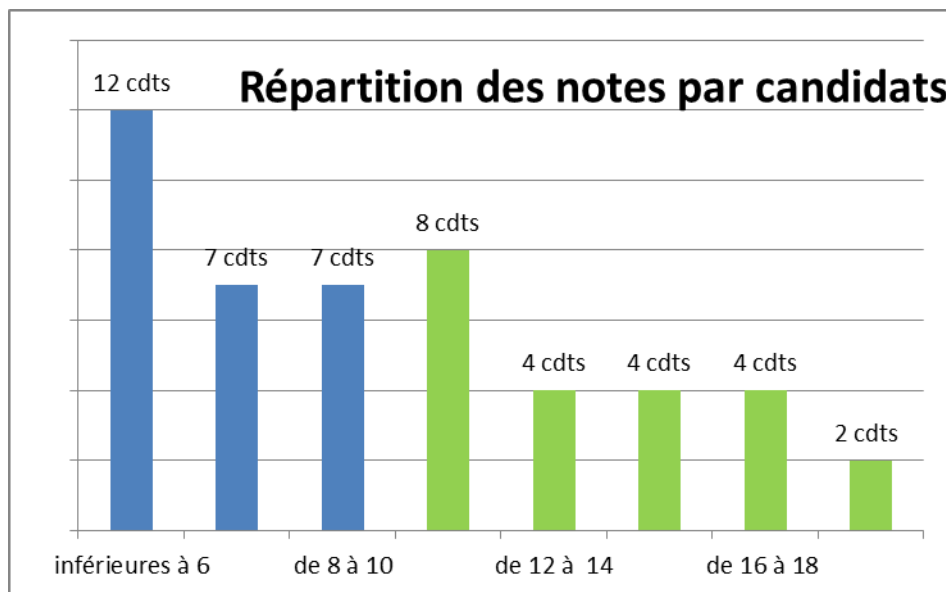
Moyenne du dernier admis10,30 / 20

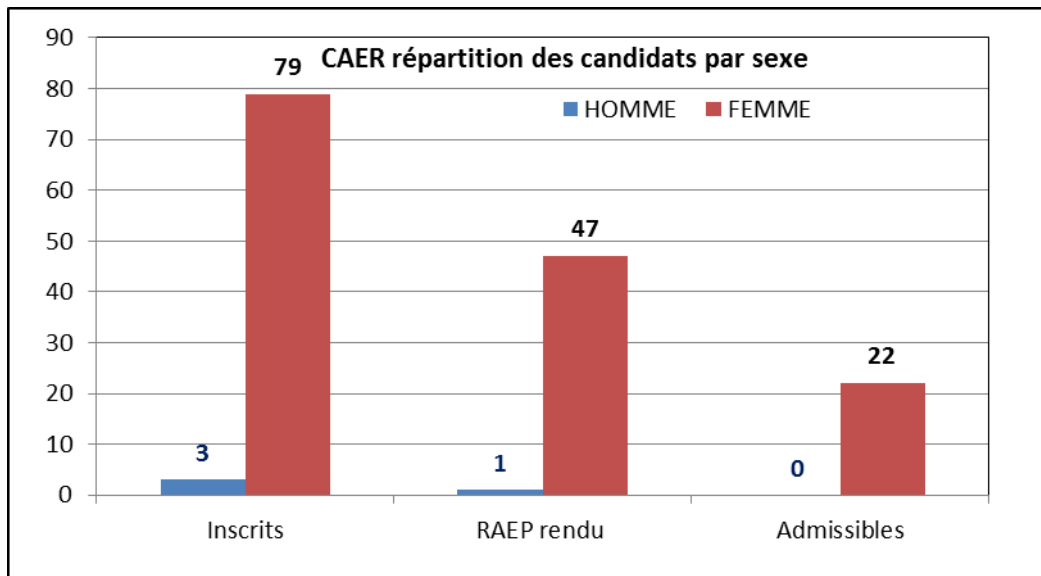
CONCOURS D'ACCÈS A L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL (CAER)

Nombre de candidats inscrits :	82
Nombre de candidats ayant déposé un dossier RAEP	47
Nombre de candidats admissibles :	22
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	21
Nombre de candidats proposés pour l'admission :	10

Epreuve d'admissibilité

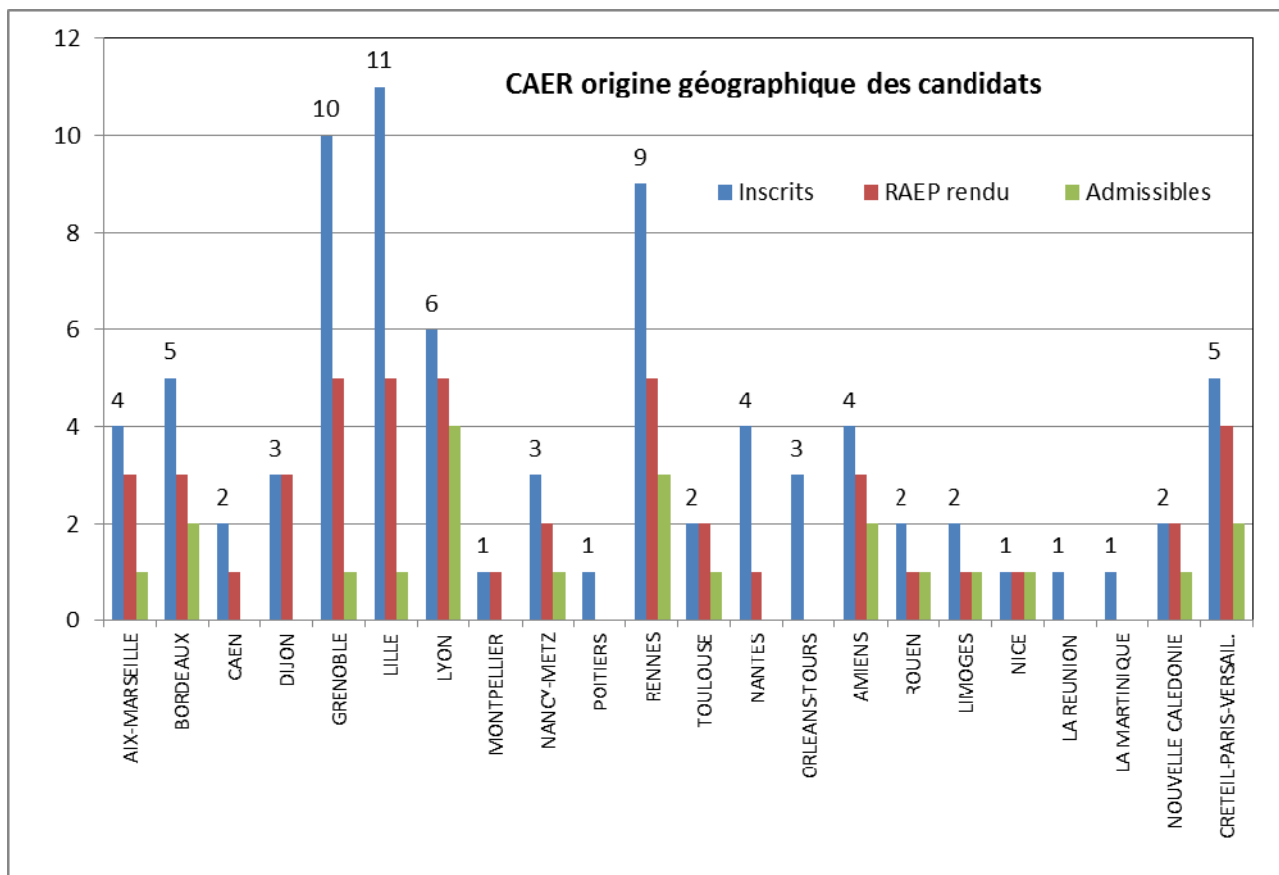
Note obtenue par le premier admissible	19,30 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	13,87 / 20





Année de naissance des admis

Année de naissance	1963	1964	1974	1978	1982	1983
Nombre d'admis	1	1	2	3	1	1



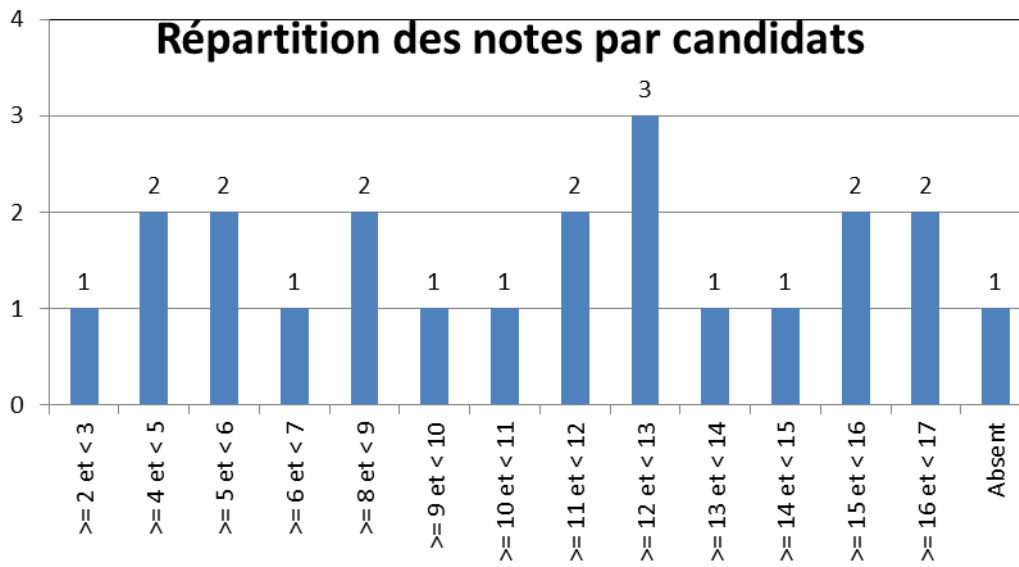
Epreuve d'admission

Meilleure note obtenue

16,90 / 20

Moyenne générale des candidats admissibles

10,26 / 20



Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Moyenne du premier admis	16,03/ 20
Moyenne générale des admis	13,97 / 20
Moyenne du dernier admis	13,10 / 20

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE : Epreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Rapport établi par Mesdames BURG, CHARLES, CILPA, CLAUDEL, CROSNIER, DEFOND, DELOMEL, GALLAND, LALLEMAND, LE GRUIEC, LE LIEPAULT, MAILLET, MERY, PORTES, POUILLEY, RAGAZZI et Messieurs BABOEUF, CAUD.

Il s'agissait de la première session de concours où l'épreuve d'admissibilité s'est déroulée sous cette modalité. En effet, à compter de la session 2012, l'épreuve d'admissibilité est basée sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

1. Définition de l'épreuve

Arrêté du 27 avril 2011 modifiant les modalités d'organisation des concours internes donnant accès à certains corps de personnels enseignants du second degré et d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale NOR : MENH1109629A JORF n°0102 du 3 mai 2011.

Chapitre IV Modification de l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

Epreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter. Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels.

Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 × 29,7 cm et être ainsi présenté. Dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm. sans retrait en début de paragraphe. A son dossier, le candidat joint, sur support papier, un ou deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de l'activité décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites. Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;*
- la maîtrise des enjeux scientifiques, techniques, professionnels, didactiques, pédagogiques et formatifs de l'activité décrite ;*
- la structuration du propos ;*
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;*
- la justification argumentée des choix pédagogiques opérés ;*
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.*

Coefficient 1.

Nota. — Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien à un échange sur le dossier de RAEP qui reste à cet effet la disposition du jury.

Des conseils généraux sont en ligne sur éducol

http://www.education.gouv.fr/cid4929/nouvelle-epreuve-admissibilite-certains-concours-internes-compter-session-2012.html#Dossier_de%20RAEP

2. Remarques générales sur le fond et la forme :

Les dossiers RAEP présentant un nombre excessif de pages ont été éliminés.

Le jury a apprécié :

- le respect de la forme du dossier précisée dans la définition de l'épreuve ;
- un dossier paginé, présenté de façon structurée ;
- une rigueur du vocabulaire scientifique, technique et pédagogique ;
- une qualité d'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe ;
- des annexes propres, claires et pertinentes.

Le jury a regretté :

- le manque de structuration des dossiers (rédaction sans parties identifiées,...) ;
- des dossiers dépassant le nombre de pages ou non paginés, rédigés de manière linéaire sans effort de présentation, difficiles à lire ;
- le grand nombre d'erreurs d'orthographe et de syntaxe ;
- la présence de sigles non explicités ;
- la présence de pièces jointes inappropriées (attestation sur la manière de servir, avis du chef d'établissement, ...)
- un nombre d'annexes trop important.

3. Première partie du dossier

Elle permet d'apprécier l'émergence des compétences d'enseignant à partir de l'analyse du parcours professionnel du candidat.

Le jury a apprécié les dossiers :

- démontrant l'acquisition de compétences spécifiques au métier d'enseignant ;
- montrant la construction de compétences professionnelles transférables à l'enseignement des disciplines relevant du PLP STMS.

Le jury a regretté :

- un parcours présenté sous la forme d'un cv linéaire sans référence aux compétences développées ;
- la narration de la vie privée sans intérêt au regard de l'épreuve ;
- l'absence de parcours de formation ;
- le manque de discrétion professionnelle.

4. Seconde partie du dossier

Elle permet d'apprécier les compétences professionnelles du candidat à travers une réalisation pédagogique dans les disciplines concernées par le concours.

Le jury a apprécié :

- la présentation d'une démarche pédagogique réaliste contribuant à la professionnalisation des apprenants ;
- la présence d'un contexte professionnel, construit ou non en équipe, mais exploité ;
- des objectifs bien en lien avec le référentiel professionnel ;
- une analyse réflexive approfondie de la réalisation pédagogique ;
- l'analyse des choix stratégiques ;
- des remédiations proposées ;
- la prise en compte de la diversité des apprenants.

Le jury a regretté :

- les hors sujets (situations inadaptées au niveau visé par le concours, choix des activités, des supports choisis hors champ du diplôme, ...)
- la description du déroulement de séquence sans analyse ;
- la stigmatisation du public d'élèves de lycée professionnel comme étant en échec ou en difficulté ;
- un vocabulaire scientifique pédagogique et technique pauvre ou inadapté ;
- l'absence de référence à l'évaluation des élèves ;
- la présence de définitions inutiles (vocabulaire pédagogique,...) ;
- une analyse réflexive trop « généraliste » peu ancrée sur la séquence présentée.

Conseils au candidat sans expérience d'enseignement : un candidat sans expérience d'enseignement a tout intérêt à rechercher une observation dans une classe pour construire la deuxième partie du RAEP.

ÉPREUVE D'ADMISSION : Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel

Rapport établi par Mesdames CHARLES, CILPA, CROSNIER, DELOMEL, GALLAND, LALLEMAND, LE GRUIEC, LE LIEPAULT, LECOSTEY, LOUVION, MEILLER, MERY, PORTES, RAGAZZI, Messieurs BABOEUF et CAUD.

1. Définition de l'épreuve

Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à des techniques, aide, confort, hygiène, secourisme et/ou techniques socioéducatives et d'animation.

Elle comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans la discipline considérée.

Le candidat est amené au cours de sa présentation orale à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ;

Coefficient 2.

Pour cette session 2012, l'épreuve a une durée totale de six heures dont 1 h 40 maximum devant le jury.

2. Sujets proposés à la session 2012

Les sujets ont porté sur les formations suivantes : CAP Petite enfance, Mention complémentaire Aide à Domicile, Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale, Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne.

2.1. Structure des sujets de la session 2012

Chaque sujet comporte :

- un contexte professionnel, éventuellement accompagné d'annexe ;
- la prescription de **réalisation de travaux pratiques relatifs aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort et de secourisme ainsi qu'aux techniques socio-éducatives et d'animation.**

Le candidat doit :

- dans un premier temps préparer et réaliser la technique d'aide, d'hygiène, de confort et de secourisme devant le jury sur un plateau technique ;
- dans un deuxième temps, concevoir un support socio-éducatif avec le matériel mis à disposition dans une seconde salle de préparation.

- **la conception et organisation d'une séquence de formation**

Le candidat doit :

- concevoir une séquence et une séance prenant appui sur les travaux pratiques effectués ;
- préparer son intervention auprès du jury.

Le candidat dispose :

- des référentiels des diplômés ;
- du matériel informatique pendant une heure, afin de finaliser éventuellement la mise en forme de supports.

2.2. Exposé et entretien à la session 2012

Exposé : pendant une durée de 30 minutes, le candidat présente l'activité socio-éducative et le support demandé. Il explicite sa démarche et ses propositions pédagogiques.

Entretien : pendant une durée de 30 minutes, le candidat est invité à préciser certains points de sa présentation et justifie ses choix.

Le jury peut questionner le candidat sur son dossier RAEP.

2.3. Exemple de sujet : Sujet C

Dans le cadre de la formation au baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale, secteurs d'activités G1 (Gestion des espaces ouverts au public) et A2 (activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté) un projet est mené en collaboration avec le centre socioculturel des Quatre Vents.

Celui-ci souhaite organiser une fête interculturelle en partenariat avec les associations du quartier et à destination de ses habitants. La classe de baccalauréat professionnel est invitée à prendre part à cette manifestation.

La séquence de formation sera conçue et organisée en prenant appui sur les investigations et analyses effectuées au cours des travaux pratiques demandés lors de cette épreuve, à savoir :

- une activité liée aux techniques de secourisme,
- une activité liée aux techniques participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté (A2)

En salle de TP :

- Réaliser la prise en charge de Mme DOUMI qui vient de chuter lors de cette manifestation.

En salle de préparation :

- Concevoir l'évaluation du projet de fête interculturelle et proposer un des supports.
- Préparer une séquence d'enseignement en lien avec la mise en œuvre de ce projet
- Détailler une séance constitutive de la séquence.
- La dernière heure, préparer l'exposé oral (mise à disposition d'un poste informatique durant cette phase)

Devant le jury :

30 minutes : présentation orale pour :

- préciser la démarche méthodologique ;
- mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques ;
- décrire la séquence de formation élaborée ;
- présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutive de la séquence.

30 minutes : entretien avec le jury pour :

- préciser certains points de la présentation ;
- expliquer et justifier les choix didactiques et pédagogiques.

Extrait du document envoyé par le directeur du Centre socioculturel des Quatre Vents à l'établissement :

« Cette année encore, plusieurs associations sont partenaires du projet et chacune prévoit de mettre en place un atelier, témoin de la culture qu'elle représente ou des activités qu'elle mène.

Voici les associations se proposant d'intervenir :

- l'association Encre de Chine, dont les membres souhaitent mettre en avant la culture asiatique
- l'association Horizons Bleus, initiée par des migrants de pays du Maghreb,
- l'association Pluri'Elles, regroupant des femmes de toutes origines du quartier,
- l'association Regard d'Afrique, qui présentera la culture africaine...

L'association des jeunes du quartier des quatre vents (AJQQV) souhaite également participer à cette journée mais demande à être épaulée par les professionnels du centre socio-culturel dans le choix des activités à proposer à la population.

En 2011, la manifestation a rassemblé 120 personnes du quartier et semble avoir été appréciée par les participants. Nous attendons donc au moins autant de participants pour la prochaine édition.

Le lieu reste inchangé : la fête se déroulera sur la place de la mairie de quartier.

Les 5 animateurs du centre et moi-même sommes impatients de reconduire notre collaboration. »

Eléments de corrigé pour la partie relative aux techniques :

Sujet C (Bac pro SPVL)	Techniques d'aide, d'hygiène, de confort ou de secourisme	Activités liées aux techniques socio-éducatives et d'animation
	Le jury attendait :	Le jury attendait :
	<ul style="list-style-type: none"> - Une intervention conforme aux référentiels en vigueur de secourisme (SST ou PSC1) - Un positionnement en tant que secouriste et non enseignant - Une prise en compte du contexte précisé dans le sujet 	<ul style="list-style-type: none"> - Un positionnement du candidat en tant que professionnel - Une lecture attentive du sujet et de la demande - Une évaluation de tout ou partie du projet
		Exemples de supports : enquête de satisfaction, questionnaire, réunion bilan, grille d'entretien, ...

Attendus de la partie pédagogique :

- utiliser les conclusions de son analyse des travaux pratiques menés précédemment pour repérer les moments clefs, les différentes étapes et les difficultés dans leur mise en œuvre ;
- s'appuyer sur ses investigations pour affiner ses propositions pédagogiques présentant notamment les articulations entre les activités, les attitudes et les savoirs ou connaissances nécessaires à sa réalisation.
- travailler la globalité des compétences repérées dans le référentiel du baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale (champs A2 et G1) ;
- proposer, dans le cadre de la mise en œuvre du projet, une séquence pédagogique portant sur l'une ou l'autre ou les deux techniques expérimentées en travaux pratiques ;
- prendre en compte les éléments proposés dans le sujet et intégrer dans cette séquence les savoirs associés nécessaires pour atteindre les compétences visées.

3. Remarques et observations du jury

3.1 Constats du jury

Le jury attendait :

- une adaptation de la tenue professionnelle, des techniques mises en œuvre, des matériels et produits utilisés, au contexte présenté dans le sujet ;
- le positionnement du candidat comme spécialiste du secteur spécifié dans le sujet ;
- des gestes techniques précis, maîtrisés et actualisés tant en technique d'aide, d'hygiène de confort et de secourisme qu'en technique socio-éducatives et animation. **Le niveau de maîtrise doit être supérieur au niveau de l'enseignement.**

- des supports d'activités d'apprentissage réalistes, de qualité et en rapport avec le sujet ;
- un plan présentant l'exposé ;
- la présentation des réalisations socio-éducatives accompagnée des modalités de la mise en œuvre ;
- l'indication du niveau de la classe et sa prise en compte en conformité avec le sujet ;
- une connaissance des référentiels et des documents d'accompagnement, de leur finalité et des publics concernés pour l'ensemble des diplômés du secteur d'intervention du PLP STMS ;
- une connaissance de la didactique des disciplines pour un public d'élèves de lycée professionnel ;
- la mise en évidence d'informations, de données ou résultats, issus des investigations conduites lors des travaux pratiques ;
- des propositions pédagogiques ancrées sur des contextes et situations professionnelles ;
- la capacité à se positionner comme enseignant dans cette partie d'épreuve ;
- une description de séquence comprenant :
 - o l'identification des compétences à travailler par les élèves de la section et pour le niveau concerné ainsi que la formalisation claire d'objectifs pédagogiques (verbes d'action) ;
 - o le repérage des prérequis et une proposition pertinente sur la place et la durée de la séquence dans le plan de formation ;
 - o la mise en évidence d'un enchaînement logique articulant les séances au sein d'une séquence ;
 - o la prise en compte de la transversalité des enseignements professionnels et généraux ;
- une présentation détaillée d'une des séances avec :
 - o une proposition d'une stratégie pédagogique réalisable et motivante ;
 - o une identification des activités et consignes données aux élèves ainsi que du rôle de l'enseignant ;
 - o une présentation de supports écrits ou informatisés, même non finalisés ou partiels ;
 - o une proposition de modalités d'évaluations ;
- des justifications didactiques et pédagogiques réalistes fondées et clairement exposées ;
- une bonne maîtrise du vocabulaire pédagogique : terminologie scientifique et pédagogique précise ;
- une présentation orale claire, précise et personnelle avec utilisation optimale du temps lors de l'exposé ;
- une aptitude au dialogue et à la remise en question des propositions énoncées ;
- une analyse, une argumentation de qualité et l'aptitude à gérer ses affects et son stress tout en restant réactif ;
- une aptitude à se dégager de ses notes ;
- une posture conforme (attitude, niveau et registre de langage,...).

Le jury a apprécié :

- l'appropriation des lieux par le candidat dès son arrivée et leur remise en état à l'issue de la présentation de la technique ;
- la capacité à s'adapter à un environnement nouveau et au matériel à disposition ;
- l'utilisation des matières d'œuvre à bon escient (sans gaspillage) ;
- la gestion du temps lors de la partie de TP (préparation, réalisation) ;
- des documents structurés et clairs ;
- la créativité de certaines productions ;
- des propositions pédagogiques pertinentes et concrètes ;
- une mise en relation de la situation pédagogique avec une situation professionnelle réaliste et en partenariat avec des professionnels ;
- la capacité à transposer les pratiques pour proposer une séquence et une séance dans un diplôme nouveau pour eux ;
- des séances intégrant des techniques professionnelles et des savoirs associés ;
- la prise de recul des candidats sur les techniques mises en œuvre et les justifications de leurs propositions pédagogiques ;
- l'identification de points de remédiations ;
- la présentation de documents qui peuvent être ébauchés mais compréhensibles pour le jury ;
- une gestion du temps maîtrisée pour la partie exposé ;
- la capacité à rebondir à partir du questionnement ;
- l'authenticité, la conviction, l'assurance dans les propositions.

3.2. Conseils aux candidats

Afin de se préparer à cette épreuve, le jury conseille aux candidats :

- de s'entraîner aux techniques professionnelles pour les maîtriser et de les actualiser notamment en effectuant des immersions en milieu professionnel et en participant aux actions de recyclage dans le cadre du secourisme ;
- de prévoir une tenue professionnelle adaptée aux pratiques relatives aux techniques d'aide, d'hygiène et de confort et l'utiliser en fonction du contexte donné dans le sujet ;
- de s'informer sur les évolutions politiques du secteur sanitaire et social, en particulier sur tout ce qui concerne les institutions, les structures d'accueil et les prestations ;
- d'étudier le référentiel des diplômes et de se renseigner sur le volume horaire dévolu à chacun des enseignements relevant de la compétence d'un PLP spécialité sciences et techniques médico-sociales ;
- de lire attentivement le sujet et prendre en compte chacun des éléments ;
- d'utiliser la totalité du temps réservé à l'exposé ;
- de maîtriser les notions de séance et séquence et de démarches pédagogiques ;
- de s'entraîner à l'utilisation de l'outil informatique pour le maîtriser dans le cadre d'un usage courant ;
- s'entraîner à la situation d'un entretien afin de travailler l'attitude attendue et de respecter le temps alloué.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La session 2012 du **CAPLP interne Sciences et techniques médico-sociales** présentait 25 postes pour le concours interne et 10 postes pour le CAER. Tous les postes ont été pourvus.

En ce qui concerne l'épreuve d'admissibilité, seulement 49 % des candidats inscrits a envoyé un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Un seul candidat admissible ne s'est pas présenté à l'épreuve d'admission.

L'épreuve d'admission est une épreuve à caractère pratique et pédagogique. Elle a pour but d'évaluer avec bienveillance les compétences du candidat à situer et à conduire une activité pratique dans un contexte professionnel puis à l'inclure dans les enseignements dont un professeur de Sciences et techniques médico-sociales peut avoir la responsabilité. Une bonne perception du fonctionnement des institutions est ici indispensable pour construire des activités et un enseignement adaptés aux finalités des sections concernées.

Les deux épreuves nécessitent un entraînement à la structuration et à la rédaction des connaissances, scientifiques et didactiques, assorti d'une bonne organisation de la réflexion et de qualités rédactionnelles et oratoires qui ne peuvent s'improviser le jour du concours.

Les candidats doivent se préparer dans la perspective de **tous les enseignements** relevant de la responsabilité du professeur de lycée professionnel en sciences et techniques médico-sociales.

Les candidats sont invités à lire attentivement la réglementation du concours interne pour la session à laquelle ils s'inscrivent.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAER et se réjouit de les compter à la rentrée scolaire 2012 comme futurs collègues en qualité de stagiaires.

Le jury tient à remercier Madame la Proviseure du lycée des métiers du sanitaire et du social Alain Fournier de METZ ainsi que l'ensemble de la communauté éducative pour la qualité de leur accueil et l'aide efficace apportée tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.

ENSEIGNEMENTS ASSURÉS PAR LES PROFESSEURS SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES DE LYCÉE PROFESSIONNEL

Les professeurs de Sciences et techniques médico-sociales de lycée professionnel enseignent, dans l'état actuel des diplômes existants ou rénovés, en sections de terminale BEP Carrières sanitaires et sociales, de CAP Petite enfance, en Mention complémentaire Aide à domicile, éventuellement en sections préparatoires aux diplômes d'état d'aides-soignants⁽¹⁾, d'auxiliaires de puériculture⁽¹⁾, d'aides médico-psychologiques⁽¹⁾, au diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale. Ils sont compétents pour enseigner en baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale et en baccalauréat professionnel Accompagnement soins services à la personne.

Les enseignements qu'ils assurent sont :

- les techniques professionnelles sanitaires et sociales (soins d'hygiène et de confort, aide aux activités motrices, prévention et sécurité, animation, acquisition et développement de l'autonomie), les techniques de décontamination, de désinfection et de stérilisation, appliquées au secteur sanitaire ;
- les enseignements théoriques liés à ces techniques :
 - les sciences médico-sociales
 - la biologie humaine qui intègre l'hygiène, la prévention et des éléments de physiopathologie
 - la microbiologie générale et appliquée
 - l'ergonomie, l'organisation et la qualité de service
 - la technologie des produits et des équipements se rapportant aux techniques.
- les enseignements professionnels (théoriques et pratiques) du baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale.

⁽¹⁾ s'ils possèdent les titres et l'expérience professionnelle requis par la réglementation.

BIBLIOGRAPHIE

Il s'agit d'une bibliographie indicative et non exhaustive. Parfois redondante sur certains thèmes, elle peut cependant apporter des éclairages différents. Il sera néanmoins nécessaire d'effectuer un choix. Certains ouvrages sont d'un niveau universitaire, d'autres sont d'un niveau plus simple et peuvent parfois permettre une première approche du sujet.

Pour les sciences médico-sociales, les candidats pourront également se documenter au Réseau National Ressources en Sciences et Techniques Médico-Sociales (RNRSMS)

(Lycée Jean Jaurès - 280 avenue Jean Jaurès, 92290 CHATENAY MALABRY -tél.: 01 40 83 40 53-

Adresse électronique du RNRSMS @ac-versailles.fr site : <http://www.ac-crétail.fr/sms>)

LÉGISLATION ET ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Droit de la Sécurité sociale JJ. DUPEYROUX - Précis - Ed. DALLOZ

Droit de la Santé publique J. MOREAU D. TRUCHET - Mémento - Ed. DALLOZ

L'Aide sociale aujourd'hui, après la décentralisation, A. THEVENET - Ed ESF

Action et aide sociale E. ALFANDARI - Précis - Ed. DALLOZ

Les institutions et organismes sociaux VERDIER - Ed ESF

Santé publique DION, G.BRUCKER, D. FASSIN - Ed Ellipses

Manuel de santé publique LEVY, CAZABAN, DUFFOUR, JOURDAN - Ed MASSON

Les institutions sanitaires et sociales D.CECCALDI (manuel) - Ed. FOUCHER

Droit constitutionnel et institutions politiques B. JEANNEAU - Ed. DALLOZ

Droit administratif RIVERO - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail G. LYON-CAEN, J. PELISSIER - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail, RIVERO, J. SAVATRIER - Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, 3. CARBONNIER - la famille- Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, DUPONT DELESTRAINT - Ed. DALLOZ Capacité en droit

Choisir toujours les éditions les plus récentes et ajouter des revues.

BIOLOGIE

Manuel d'anatomie et de physiologie, S. H. NGUYEN - Institut de formation en soins infirmiers. Ed.

LAMARRE

Anatomie et physiologie humaine, E. MARIEB - Ed. DE BOECK Université

Précis d'anatomie et de physiologie (texte et atlas), M. LACOMBE - Ed. LAMARRE

Précis de physiologie, A. CALAS, J.F. PERRIN, C. PLAS, P. VANNESTE- Ed. DOIN

Biologie humaine, J. FIGARELLA, M. ACHARD, N. PIERRE, P. BOURGOGNE- Ed. LANORE

Microbiologie, PRESCOTT, MORLEY, KLEIN, - Ed. DE BOECK Université

Cours de microbiologie générale A. MEYER, H. LECLERC, J. DEIANA, - Ed. DOIN

SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

Pharmacie, J. CHALEON - Ed. MALOINE

Communication et réseaux de communication, R. MUCCHIELLI - Ed. ESF

Les bases de la communication humaine, MYERS - Ed. MAC GRAW HILL

Comment la parole vient aux enfants, BOYSSOU, BARDIES - Ed. Odile JACOB

Les crèches, F. DAVIDSON, P. MAGUIN - collection la vie de l'enfant - Ed. ESF

La commune et l'enfant, M.P. BELHOMME, N. GROS VERHEYDE, E. STROESSER, A. VANDENBROUCK - Les guides de l'action locale - Ed. FOUCHER

Elever un enfant handicapé, C. Délia CONTRADE - Ed ESF

Le vieillissement, R. LADISLAS - collection "La croisée des sciences" - Ed. CNRS - BELIN

Vieillesse et gérontologie : les bases physiologiques P.S. TIMIRAS, - Presses de l'université Ed MALOINE

Dossiers documentaires (adolescence, drogues et toxicomanies, le médicament ...) Ed. INSERM - NATHAN

Actualité et dossier en santé publique, trimestriel, (soins palliatifs et accompagnement, maladies et risques émergents, la santé des jeunes, santé et environnement,) - Documentation Française

TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES - ANIMATION

Médecine et soins infirmiers, A.SCHAFFER, N. MENCHE - Ed MALOINE

L'observation Aide soignante, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON

Fiches de soins T1 - les règles d'OR de l'aide soignant, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON

La toilette dévoilée M.A. DELOMEL, Ed. Seli Arslan

La personne âgée, rôle de l'aide soignant, BEAULIEU - Ed. MASSON

Préparation au CAFAD, J. GASSIER, C.MOREL HAZIZA - Ed. MASSON

Personnes âgées : une approche globale de soins par besoins, L. BERGER, D. MAILLOUX, POIRIER, collection Sciences Infirmières - Ed. MALOINE

Techniques de manutention, M. AUTISSIER - Ed. LAMARRE

Pratiques de l'ergonomie à l'hôpital, R.VILLATTE, C.GADBOIS, - INTEREDITIONS

Pratiquer... animation pour les personnes âgées, S. et J. CHOQUE - Ed. LAMARRE

La personne âgée n'existe pas, J. MESSY - Petite bibliothèque PAYOT

Enseigner la relation d'aide, CHALIFOUR - Ed. LAMARRE

Nouveaux cahiers de l'infirmière (N°5 Hygiène, ...) - Ed. MASSON

Hygiène et prévention des infections nosocomiales, M. GODART - Ed. MASSON

Guide de l'auxiliaire de puériculture, GASSIER, GEORGIN - Ed. MASSON

Fiches de jeux - Ed. FRANCA

Animation - collection de 0 à 7 ans -Ed. FLEURUS

L'animation de groupes de culture et de loisirs, E. LIMBOS - Ed ESF

L'animation (mensuel pratique de l'animation éducative, sociale, sportive et culturelle).

NOR : MENH1013195N note du 1-6-2010 - Bulletin officiel spécial n°7 du 8 juillet 2010

1 Santé – Hygiène

1. 1 Niveaux d'organisation du corps humain

Les différents niveaux d'organisation : appareils et organes ; tissus ; cellules et biomolécules :

Biomolécules : classification, exemples, principales propriétés physico-chimiques

Cellules : structure et ultrastructure ; compartimentation cellulaire ; échanges avec le milieu extracellulaire

Tissus conjonctif et épithélial : structure, fonctions, exemples

Organes et appareils

1. 2 Eléments de biologie cellulaire et moléculaire

Le cycle cellulaire : interphase et mitose, cancérisation

Energétique cellulaire : ATP, devenir des nutriments énergétiques dans les cellules

1. 3 Anatomie et physiologie humaines : étude de quelques grandes fonctions

Fonctions de relation :

Système nerveux

Anatomie et organisation fonctionnelle : système nerveux central et périphérique, système nerveux somatique et végétatif

Neurone et tissu nerveux : structure et propriétés du neurone, récepteurs sensoriels, transmission synaptique, principaux neuromédiateurs

Quelques aspects de la physiologie du système nerveux : système sensoriel et organe des sens, douleur, activité réflexe, sommeil, maladies neurodégénératives

Appareil squelettique

Système osseux : structure, ostéogénèse et ostéolyse

Structure du squelette

Appareil musculaire squelettique strié

Anatomie et organisation du système musculaire : différents types de muscles, relation avec le squelette et rôle dans les mouvements volontaires

La fibre musculaire striée : structure, ultrastructure et propriétés

La contraction musculaire : aspects mécaniques, moléculaires et énergétiques

Pathologies de l'appareil locomoteur : pathologies liées à la vie quotidienne et professionnelle, mesures de prévention

Fonctions de nutrition :

Système cardio-vasculaire : le coeur et la circulation sanguine

Anatomie et histologie de l'appareil cardio-vasculaire : coeur, vaisseaux sanguins

La révolution cardiaque

La circulation sanguine et la pression artérielle,, prévention des maladies cardio-vasculaires

Régulation du système cardiovasculaire

Système lymphatique

Compartiments liquidiens de l'organisme, milieu intérieur

Système respiratoire et respiration

Anatomie de l'appareil respiratoire :

Ventilation pulmonaire

Les gaz respiratoires : échanges gazeux; transports des gaz dans le sang

Exemples de pathologies respiratoires : pathologies de type allergique et infectieux

1. 4 Nutrition

Appareil digestif, digestion et absorption

Organisation, anatomie et histologie de l'appareil digestif

Digestion et absorption : conséquences d'une alimentation déséquilibrée

Comportements alimentaires

Dérèglements et pathologies : obésité, sur-poids, insuffisance des apports, troubles graves du comportement alimentaire

Besoins nutritionnels

1. 5 Unité de l'organisme et maintien de son intégrité

Maintien de l'homéostasie

Système endocrinien

Principales glandes endocrines et hormones

Système neuroendocrinien : complexe hypothalamo-hypophysaire

Régulation de la glycémie : inter-relations glucides/lipides/protides

Rôles du rein

Défense de l'organisme : le système immunitaire

Composants du système immunitaire : organes, cellules

Immunité innée : cellules et molécules, barrière cutané – muqueuse, réaction inflammatoire

Immunité adaptative :

- réponse adaptative humorale : antigènes, anticorps, réaction antigène anticorps, lymphocytes B
- réponse adaptative cytotoxique : lymphocytes T

Vaccination, greffes

Immunodéficiences, auto immunité, allergies, hypersensibilités

1. 6 Eléments de pharmacologie et toxicologie

Eléments de toxicologie

Substance toxique, courbe dose-effet

Différentes formes de toxicité : toxicité aiguë, sub-aiguë et chronique, effets cancérogène, mutagène, tératogène

Eléments de pharmacologie

Le médicament : définition, principales formes galéniques

Administration d'un médicament : voies d'administration et posologie

Informations réglementaires sur les spécialités pharmaceutiques

1. 7 Eléments d'addictologie

Les addictions : définition, comportements de consommation

Prévention des addictions

1. 8 Différentes étapes de la vie

Reproduction et grossesse : maîtrise et prévention des risques

Les infections sexuellement transmissibles : anatomie des appareils génitaux, voies de contamination, principales IST, conséquences pathologiques, règles de prévention

Les principales infections à transmission materno-foetale : principales étapes du développement embryonnaire et foetal, rôles du placenta, transmission au foetus, conséquences pathologiques , prévention

Surveillance médicale de la grossesse et hygiène de vie pendant la grossesse et en cas d'allaitement : modifications physiologiques de la grossesse

Maîtrise de la reproduction : méthodes contraceptives, AMP

Croissance et développement

Croissance somatique : développement staturo- pondéral, facteurs de la croissance : hormonaux, nutritionnels, indicateurs de suivi

Développement psychomoteur : définition, principales phases, facteurs influençant le développement

La puberté et l'adolescence : modifications physiologiques et morphologiques

Le processus de vieillissement : étapes et caractères du vieillissement, notion de vieillissement différentiel, facteurs du vieillissement

La fin de vie et la mort

1. 9 Microbiologie appliquée à l'hygiène

Microorganismes et environnement

Flores microbiennes et relation entre microorganismes et êtres vivants : saprophytisme, commensalisme, parasitisme, flores des milieux ambiants, flores commensales de l'homme

Microorganismes, virus et infections

Bactéries : structure, multiplication bactérienne

Virus : structure, multiplication virale, notion de parasite obligatoire

Micro-organismes et infections : pouvoir pathogène et ses facteurs, rôles du terrain et de l'environnement, transmission des maladies infectieuses

Microorganismes, virus et infections

Prévention des contaminations : hygiène des locaux professionnels, du matériel, des résidents et du personnel

Elimination des micro-organismes : agents physiques, agents chimiques (détergents, antiseptiques, désinfectants, antibiotiques)

Infections liées aux soins et infections nosocomiales

2. Connaissance des publics

2. 1 Contexte sociodémographique

Situation sociodémographique

Etude quantitative et qualitative de la population française (cadres démographique, social, économique et culturel)

2. 2 Construction des identités

De l'enfance à l'adolescence : développement et interactions, attachement et séparation

L'adolescence

Situations de crise et résilience : l'accident, la maladie, les traumatismes dans les histoires de vie, situations de précarité

Situations de handicap

Les représentations sociales : santé, maladie, dépendance, mort

2. 3 La famille

Différentes formes de familles, évolution des fonctions

Relation éducative, violence et maltraitance dans la famille

Relations intergénérationnelles

Formes d'union

2. 4 Eléments de psychologie sociale

Processus de socialisation

Instances de socialisation

Groupe social et dynamiques identitaires : notion de groupe social, de groupe d'appartenance, de stratification sociale, de culture

Régulation sociale et déviance : contrôle social, formes de déviance, délinquance

Intégration et exclusion

Identité sociale : formation de l'identité, définition du concept d'identité sociale, identification des instances concourant à la construction de l'identité sociale.

Stigmatisation sociale : définition des notions de stéréotypes et de préjugés, stigmatisation sociale, effets de la stigmatisation sociale.

2. 5 Liens dynamiques entre publics et institutions

Analyse de la demande et du besoin des publics

Etude des « besoins » fondés sur des aspects physiologiques, économiques sociologiques

Démarche d'analyse de la demande

Notion de « demande »

Concept d'usager : usager-citoyen, usager-client, usager-consommateur

Impact des liens «besoin, demande et offre » sur le développement de l'institution

Dynamique de l'institution

Représentation de l'institution et influence de la demande des publics

Démarche de construction de l'offre de service à partir de la demande de l'usager

3 Institutions, travail en partenariat

3. 1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions

Elaboration des politiques sociales : niveau d'élaboration : central, déconcentré, décentralisé, notion de service public

Répartition des compétences dans le champ sanitaire et social entre les différents échelons de l'administration

Les acteurs de la vie juridique : personne physique et personne morale, notion de capacité juridique, notion de responsabilité

Les institutions publiques : le cadre administratif de l'Etat, le cadre administratif territorial

Les organismes de protection contre les risques sociaux

Les associations : création, organisation et fonctionnement, domaine d'intervention des associations, notion de délégation de service public, rôle du secteur associatif dans le domaine de l'action sociale

3. 2 Politiques sociales

Politique de la famille : statut de l'enfant, autorité parentale, protection médico-sociale de la famille, prestations familiales

Politique de l'emploi : prise en charge du risque chômage, mesures facilitant l'accès ou le retour à l'emploi

Politique du handicap : accompagnement du handicap

Politique en direction des malades

3.3 Cadre politique, juridique, financier et administratif des institutions et des réseaux

Statuts juridiques des structures (structures hospitalières, médico-sociales...)

Modalités de coordination et de coopération mises en place.

Définition de la notion de réseau de soin ou de réseau social

Notions d'habilitation, d'agrément, de conventions, d'autorisation

3. 4 Droit des usagers

Droits des usagers des institutions sanitaires et sociales

Place des usagers en termes de responsabilité, d'efficacité, d'équité et de justice

3. 5 Modes d'intervention

Finalité des différents services offerts, notions de prévention, aide, soins, rééducation, insertion ou réinsertion

Protection spécifique en faveur de certains publics notamment les mineurs et majeurs protégés, place de l'autorité judiciaire

Offres de services mises en place pour deux problématiques particulières : la dépendance, l'exclusion sociale

Spécificités des interventions à domicile ou en milieu ouvert, en établissement

Formes de coordination, de régulation et de complémentarité des modes d'intervention, circuits d'information mis en place

Questions éthiques liées aux interventions

4 Prestations

Principes fondateurs des politiques de sécurité sociale, d'aide sociale et d'action Sociale, évolution de ces principes

Notions de prestations et de services en lien avec les politiques sociales

Prestations du régime général de Sécurité sociale

Prestations d'aide sociale

Prestations d'action sociale : prestations supplémentaires et facultatives d'action sociale

Pour chaque type de prestations : conditions d'attribution, grands principes de calcul, procédures d'attribution

5 Communication professionnelle

Communication écrite : principes généraux, différents supports. Forme de l'écrit au regard des droits des usagers en matière d'information

Signalétique dans les établissements et services

Communication orale : différents supports

Cadre juridique de la communication professionnelle : protection de l'information, règles et principes éthiques et déontologiques (notions de secret professionnel, de secret partagé), institutions garantes. Règles et principes éthiques et déontologiques pour les modalités d'accès à l'information et le partage de données

Techniques d'accueil

Notion de service dans la fonction d'accueil

Points forts, manquements et obstacles dans les différentes situations d'accueil

Connaissance des champs et des modalités d'intervention des autres professionnels, de la coordination entre les acteurs de l'accueil

Techniques d'organisation et d'animation de réunion

Différentes réunions

Phénomènes de groupe

Attitudes et techniques utiles à la conduite de réunion

Contraintes de la communication de groupe

Étapes de planification et préparation d'une réunion, contraintes matérielles et techniques liées à la taille du groupe, à l'aménagement de l'espace, attitudes et techniques de la conduite et de l'animation de groupe (écoute active, reformulation, questionnement, synthèse partielle et finale, recentrage de la discussion, utilisation de supports, gestion de la prise de parole, gestion des conflits...)

Méthodes et techniques pédagogiques : construction d'une séquence et d'une séance pédagogiques (objectifs, moyens, évaluation)

6 Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social

Démarche de projet : notion de projet, diagnostic, objectifs, plan d'action, démarche d'évaluation

Différents types de projet : projet individuel et projets collectifs

Intérêts, enjeux et finalité d'un projet

Outils et méthodes

Communication autour du projet : argumentaire du projet, valorisation du projet aux différentes étapes, communication sur les résultats

Circuit de l'information

Règles de traçabilité de l'information et des documents ainsi que les règles juridiques liées à la production et à la conservation des documents

Recueil de données

Recherche documentaire

Méthodes et outils d'observation : définition, construction et mise en oeuvre d'outils

Exploitation de données observées

Richesse et limites de ce mode de recueil

Le questionnaire d'enquête : étapes de mise en oeuvre d'une enquête par questionnaire

Modalités de détermination de la population soumise à enquête par questionnaire

Différents types de questions et leur intérêt

Présentation des résultats recueillis

L'entretien d'investigation : différentes formes d'entretien, différentes étapes d'un entretien

Impact de la préparation de l'entretien, de ses conditions spatiales et temporelles sur son déroulement

Prise en compte des situations particulières (barrière linguistique, troubles sensoriels, troubles psychiques, addiction...).

Démarche qualité

Concept de qualité, principes et évolution

Étapes de la démarche qualité

Notions de procédure et de protocole

Obligations en matière de qualité dans le secteur

Principes de normes, de certification et principaux organismes responsables

Place d'une démarche qualité dans l'amélioration du service aux usagers

Au programme énoncé ci-dessus, s'ajoutent :

- les techniques de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte,
- les techniques de prévention et sécurité, et le programme des formations SST ou PSC1,
- les techniques d'animation et de maintien de l'autonomie auprès de l'enfant et de l'adulte,
- les savoirs associés dispensés par un PLP sciences et techniques médico-sociales dans les différentes sections dans lesquelles il peut enseigner.